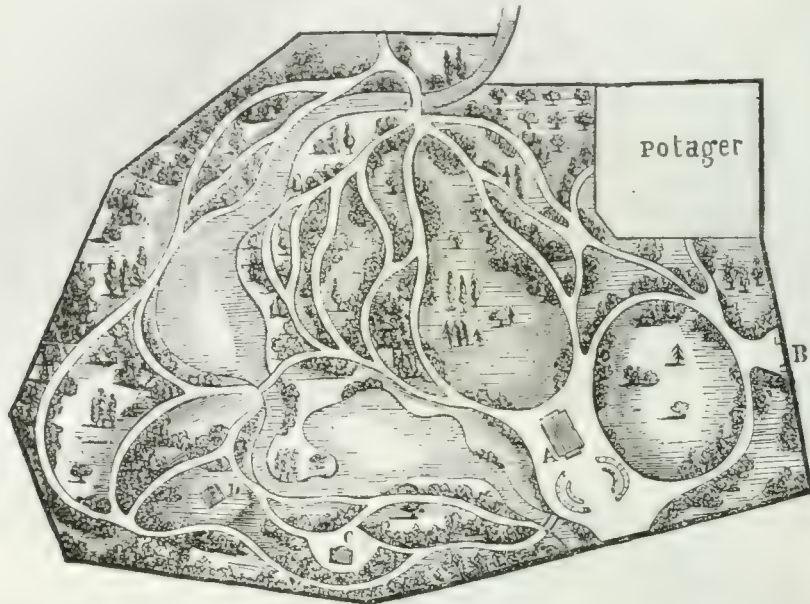


cable du droit d'aînesse ; il en résulte l'impossibilité presque absolue pour les détenteurs actuels de la propriété, d'enlever d'immenses terrains à la production agricole, pour leur satisfaction personnelle ; les très grands jardins paysagers ne sont plus guère possibles en France ; la *Bande noire* en a fait des fermes et

des métairies ; bien peu de propriétaires songeront à détruire ces utiles créations pour en refaire des parcs. Mais, comme nous l'avons dit, on peut, dans une contrée naturellement pittoresque, réunir sur un espace d'une étendue limitée tous les agréments que comportent les jardins paysagers. Le jardin dont la *fig. 523* donne

Fig. 523.



Le plan est d'une contenance d'environ six hectares, y compris le verger et le potager. La même distribution pourrait être appliquée à une mesure beaucoup moins étendue. La maison d'habitation A ne fait point face à la grille d'entrée B ; on l'aperçoit seulement à travers les arbres, et l'on y arrive par une allée circulaire ; la grille ne se voit point de l'habitation, afin de ne pas rappeler le peu d'étendue du jardin paysager et d'en reculer perspectivement les limites, en y joignant pour le coup d'œil les parties les

plus rapprochées du paysage environnant. La rivière traverse deux pièces d'eau dont l'une est parsemée de plusieurs îles ; l'île C est réunie aux allées par deux ponts rustiques. Un belvédère D occupe le point le plus élevé de la colline boisée E ; les bois qui la terminent se confondent perspectivement avec ceux qui forment le fond du paysage. Ce plan est extrait du traité de la composition des jardins, par M. Audot.

COUP D'ŒIL

SUR LE JARDINAGE EN EUROPE

Parvenus au terme de la partie didactique de cet ouvrage, il nous reste à en esquisser la partie descriptive. Que ce mot n'alarme pas le lecteur ; nous ne lasserons pas son attention en l'appelant sur une interminable série de tableaux plus ou moins incapables de donner une juste idée des objets décrits ; c'est au public horticole français que nous nous adressons ; notre but doit être de satisfaire dans le cercle de nos attributions ses goûts, ses desirs et ses besoins. Le célèbre horticulteur anglais Loudon, écrivant principalement pour des lords qu'une dépense d'un ou deux millions ne fait pas reculer dès qu'il s'agit de sa-

tisfaire un caprice sans se préoccuper des prolétaires qui viennent expirer de besoin à la porte de leurs parcs, Loudon consacre plus des deux tiers de son volumineux ouvrage à mettre sous les yeux de son public la description et les dessins des jardins et des parcs les plus renommés du monde connu : c'était pour son livre la principale condition de succès. Nous l'imitons en ce point que, comme lui, nous décrivons de préférence tout ce qui, dans le jardinage européen, nous semble offrir à la majorité de nos lecteurs intérêt et utilité.

Le jardinage proprement dit, celui qui a pour but la production des végétaux utiles à